

Remise en service des divisions de la Réserve navale



Avant l'unification des FAC en 1968, la MRC avait toujours mis en service ses établissements à terre. En préparation à l'unification, tous les établissements à terre, y compris les DRN, le NADEN et le STADACONA, ont cessé d'être des navires en service. Après avoir été brièvement appelées « unités de la Réserve navale » (URN), les divisions de la Réserve navale ont obtenu la permission de reprendre leur désignation navale historique, y compris le titre NCSM, puis celle de hisser à leur mat le Pavillon naval canadien et le fanion du commandant. Dans le but de reconnaître leur historique en tant que navires en service de la MRC et à l'occasion des célébrations du Centenaire de la Réserve navale, nous avons une occasion d'aspirer officiellement à la remise en services des divisions de la Réserve navale en 2023.

Avant le début de la parade de la liberté de la ville de chaque unité, le ou vers le 23 septembre 2023, tous les NRD organiseront également une cérémonie symbolique de remise en service en levant un fanion de mise en service en tête de mât au-dessus de leur unité.

Certaines divisions se considèrent comme commissionnées depuis un certain temps et arborent peut-être déjà un fanion de mise en service. Si tel est le cas, aucune action ne sera requise de ces unités, mais leur mise en service deviendra officiellement obligatoire à cette date.

Certaines divisions peuvent organiser une cérémonie de mise en service traditionnelle avec l'équipage du navire et des composants similaires.

(Extrait de l'Ordre administratif du CMDTRESNAV — commémoration en 2023 du centenaire de la réserve navale, octobre 2022)